

Résistance

Il y a quatre-vingt ans, la Seconde Guerre mondiale se terminait. Aujourd'hui, un nouvel envahisseur cherche à soumettre les masses. Ses armes sont virtuelles, mais non moins puissantes. Où vais-je me situer ?

Zone occupée

a) état des lieux

1. Connexion Internet sans fil dans toute la maison ; chacun a accès à l'Internet où il veut et quand il veut ; les anciens appareils sont conservés au cas où.

2. Les parents supposent leurs enfants / adolescents / étudiants vertueux et cette idée leur tient lieu de contrôle.

3. Les parents biaisent avec le règlement des écoles où ils ont inscrit leurs enfants, et qui interdit l'usage des écrans à l'école et des réseaux sociaux à la maison. Ils pensent devoir équiper leur enfant d'un smartphone dès la 6^e. Certains vont jusqu'à fournir un smartphone (que l'enfant gardera sur lui à l'école) en plus du « 9 touches » (donné hypocritement aux éducateurs qui demandent les téléphones). Les parents forment des groupes Whatsapp de parents d'élèves pour le meilleur et pour le pire.

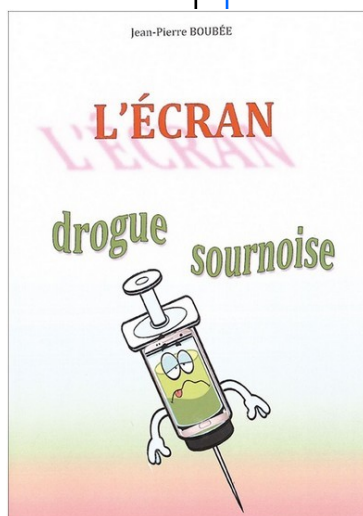
Zone libre

a) état des lieux

1. Ni smartphone ni ordinateur ne sont utilisés dans des pièces isolées ; il n'y a pas de possibilité de connexion sans fil à la maison ; chaque appareil susceptible de se connecter est identifié.

2. Les parents contrôlent effectivement les accès à Internet de leurs enfants / adolescents / étudiants, même quand ils réalisent un travail scolaire demandé par les meilleures écoles catholiques de France. L'accès des parents à l'historique des navigations est une condition *sine qua non* de l'usage de l'Internet.

3. Les parents agissent en harmonie avec le règlement de l'école qui interdit l'usage des écrans. Ils sont convaincus qu'un élève, au moins jusqu'à la Terminale, n'a pas besoin de smartphone et s'organisent en conséquence. Ils ne se permettent pas d'utiliser un groupe Whatsapp pour communiquer avec tous les parents de l'école comme s'ils faisaient partie du personnel enseignant ou administratif.



4. Les conversations sont régulièrement interrompues par des sonneries / notifications qui déclenchent le réflexe de regarder l'appareil au mépris de son interlocuteur. Pendant les repas, le smartphone est posé sur la table. Il est allumé jour et nuit, du réveil (difficile) au coucher (tardif). Les appareils électroniques sont utilisés très souvent pour faire plusieurs tâches en même temps : réviser tout en regardant une vidéo et envoyer un message ...

5. Tous les membres de la famille sont exposés aux écrans de longues heures : « Des heures passées principalement à consommer des flux audiovisuels (films, séries, clips, etc.), à jouer aux jeux vidéo et, pour les plus grands, à palabrer sur les réseaux sociaux à coups de *lol*, *like*, *tweet*, *yolo*, *post* et *selfies*. Des heures arides, dépourvues de fertilité développementale. Des heures anéanties qui ne se rattraperont plus une fois refermées les grandes périodes de plasticité cérébrale propres à l'enfance et à l'adolescence » (Desmurget, *La fabrique du crétin digital*). S'il y a des restrictions durant l'année scolaire, elles sont levées pendant les vacances, on n'ose imposer aucune consigne aux grands-parents qui gardent leurs petits-enfants.

6. On raconte sa vie sur Facebook, et y expose aussi les membres de la famille. De quand date le dernier livre lu jusqu'au bout ? Dieu le sait.

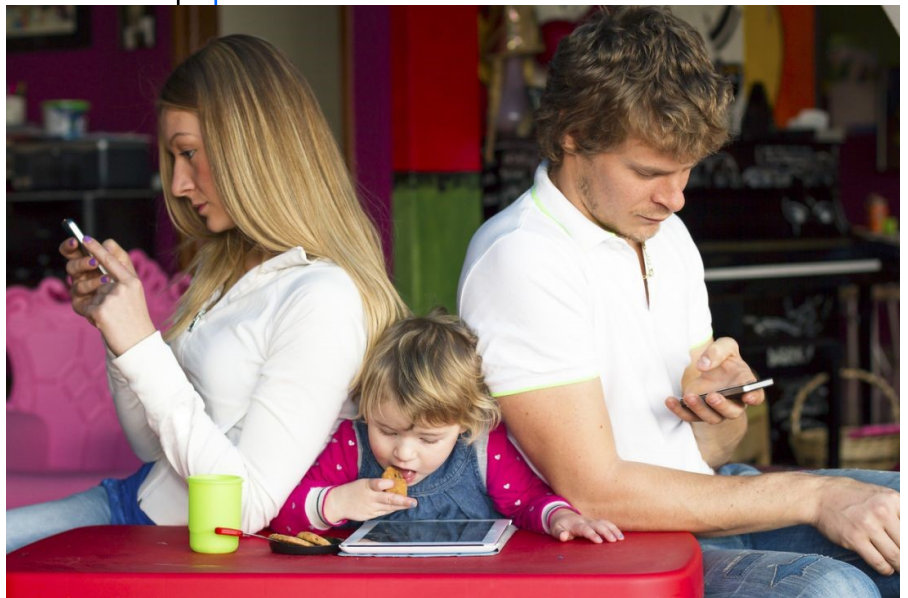
b) Principes d'action

1. C'est si pratique !

2. Il est impossible de résister à ce qui est devenu d'usage courant, imposé partout ; il semble que de très doctes études ne sont pas si alarmistes : cela justifie de renoncer à un contrôle effectif de l'usage des écrans chez les enfants et à une limita-

4. Les téléphones sont habituellement en mode silencieux. Les plages horaires où l'on consulte ses divers messageries et médias sociaux sont définies et pas infinies. On se résout à ne pas répondre immédiatement sauf nécessité. Le smartphone ou succédané n'apparaît pas durant les repas (ni sur le parvis !). Il est éteint au moins la nuit (un vrai réveil me réveille). Il a sa place à la maison ... dans une pièce commune. Il sert en son temps, il n'est pas utilisé pas en « multitâches ».

5. L'usage de l'écran est non seulement surveillé, mais aussi limité dans le temps, pour tous les membres de la famille.



6. La vie familiale n'est pas exposée sur Facebook, aux yeux de tous. La famille est un cocon, pas une scène de théâtre, *a stage where everyman must play a part* ... La lecture régulière de livres est entretenue par les visites fréquentes à la bibliothèque.

b) Principes d'action

1. « A quoi sert à l'homme de gagner le monde s'il en vient à perdre son âme ? ». Ou encore : « Bienheureux ceux qui ont un cœur de pauvre », qui usent des biens de la terre avec parcimonie.

2. « Les parents ont le devoir d'aimer, de soigner et nourrir leurs enfants, de pourvoir à leur éducation religieuse et civile, de leur donner le bon exemple, de les éloigner des occasions de péché, de les corriger de leurs fautes et de les aider à embrasser l'état

tion chez les adultes à un usage purement utilitaire. Et puis, contrôler ainsi l'écran des enfants / adolescents / étudiants, c'est entrer dans leur intimité.

3. Il est bon de rester informé : de ce qui se dit à Davos, de la guerre en Ukraine, de la fonte des neiges au Groenland, de la sortie prochaine de la voiture que je n'ai pas le projet d'acheter, et de la culture des champignons.

4. La pratique de la messe dominicale, de la prière régulière dispense les parents de mesures pratiques contre l'invasion numérique : après tout, la grâce est si puissante !

5. Surtout, ne pas se poser la question de savoir s'il est grave d'abdiquer face à l'esprit du monde, dans une matière grave dont Dieu demandera des comptes. Il faut accepter d'être un soumis.

c) Résultats

1. Les résultats scolaires des enfants sont bien en-deçà de ce qu'on aurait pu espérer. Les plus jeunes ont des lacunes de langage. Tous ont des difficultés à se concentrer, à fournir un travail constant. Difficulté à avoir une pensée personnelle.

2. Dépression, indécision chronique, sommeil gravement atteint, troubles liés à la sédentarité, solitude (« seuls ensemble », dans le même lieu, mais chacun occupé derrière un écran différent).

3. Imprégnation des idées du monde, confrontation à la pornographie dès le plus jeune âge, commérage ...

4. Vocations en berne, prière difficile, âmes abîmées.

auquel ils sont appelés de Dieu ». (*Catéchisme de Saint Pie X*, « Le 4^e commandement ». Ayant examiné loyalement chacun de ces devoirs, les parents chrétiens ont compris qu'il leur fallait se donner de la peine en ce domaine et lutter contre l'invasion numérique.

3. Tout ne regarde pas tout le monde. La curiosité peut être une faute, et la liberté d'expression absolue a été condamnée par l'Église.

4. La grâce ne détruit pas la nature ; la vie surnaturelle prend appui sur la vie naturelle saine.

5. Ce combat de chrétien face à l'esprit du monde est entretenu par une solide vie spirituelle, en particulier par la fréquentation des Exercices de saint Ignace.

c) Résultats

1. Le potentiel scolaire des enfants est exploité au maximum. Le langage des plus jeunes se développe normalement, il est plus facile de rester concentré. Possibilité d'une pensée profonde et indépendante.

2. Sommeil reposant, temps pour lire, faire des activités physiques, se dévouer, se parler, jouer ensemble.

3. Combat plus facile contre les tentations ; capacité préservée de se donner pour un idéal élevé.

4. Vocations nombreuses, engagement plus facile dans le mariage, stabilisation des familles.

Chers fidèles, pour le bien de votre âme et de celle de vos enfants ; pour de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses et des foyers solides : ne restez pas passifs ; entrez en résistance ; acceptez de vivre en zone libre !

Abbé B. Espinasse

Bibliographie :

Abbé Jean-Pierre Boubée, *L'écran, drogue sournoise*. // Michel Desmurget, *La fabrique du crétin digital & Faites-les lire ! Pour en finir avec le crétin digital*, Ed. Seuil. // Frances Booth, *Comment rester concentré dans un univers numérique*, Ed. Poche Marabout.

Tous ces livres sont disponibles en format papier ; les trois derniers s'empruntent facilement et gratuitement dans les bibliothèques municipales.

Pour mieux suivre la messe : le *Memento des vivants* et l'*Hanc Igitur*

Le Canon est le cœur de la Messe : petit à petit, l'Eglise nous prépare au Sacrifice. La Préface et le *Sanctus* ont exprimé deux des grands buts de la prière : l'adoration et l'action de grâces, les prières suivantes vont présenter un autre but : la demande de grâces, d'autant plus profonde qu'elle est faite au nom de l'Eglise.

1° *Memento des vivants* :

Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et servantes N. et N. et de tous ceux qui sont ici présents, dont vous connaissez la foi et la dévotion : pour qui nous offrons, ou qui vous offrent ce sacrifice de louange, pour eux-mêmes, et pour tous ceux qui leur appartiennent, pour la rédemption de leurs âmes, pour l'espérance de leur salut et de leur conservation ; et qui vous rendent leurs vœux à vous, Dieu éternel, vivant et véritable.

Le 1^{er} *Memento* (le *Memento* des morts sera récité après la Consécration) appelle à la miséricorde pour les membres de l'Eglise militante, en pèlerinage vers le Ciel. C'est l'occasion de rappeler que les théologiens distinguent différentes applications des grâces obtenues

par chaque Messe : il y a un *fruit général*, qui profite toujours à toute l'Eglise. Mais il y a aussi un *fruit spécial*, que l'on peut diviser entre l'intention pour laquelle est offerte la Messe, et bénéfice des participants : intentions du prêtre, ou confiées à lui, et celles des assistants, en fonction de leur proximité : servants, physiquement présents, absents mais spirituellement unis... Le prêtre est invité à nommer les bénéfi-



ciaires, c'est pourquoi il interrompt sa récitation pour se recueillir quelques instants.

L'origine de cette mention explicite se trouve dans la pratique très ancienne de la lecture publique des *diplyques*, c'est-à-dire des listes d'intentions, de bienfaiteurs de l'Eglise où est célébrée la Messe, de martyrs, de baptisés du lieu, d'évêques, de défunts... St Cyprien de Carthage approuve cet usage, et

recommande d'y ajouter les pauvres. St Jérôme, dès le IV^e siècle, blâme ceux qui font des dons avec des biens acquis de manière douteuse dans le but d'être cités devant tous... Pour éviter de flatter la vanité, on prit ensuite l'habitude de prononcer leurs noms à voix basse, même à l'époque où le canon était récité à voix haute. C'est peut-être du reste la raison pour laquelle la liturgie romaine les place à ce

moment, tandis que ces listes sont récitées à l'Offertoire dans d'autres rites. Au VI^e siècle, on divise aussi entre Vivants et Défunts (peut-être pour des questions de longueur).

De tous ceux qui sont ici présents : les assistants sont également cités

explicitement. L'allusion à leur foi et leur dévotion s'adresse peut-être à ceux qui n'assistent que machinalement et par devoir...

Pour qui nous offrons, ou qui vous offrent : en effet, pendant longtemps les fidèles apportaient eux-mêmes le pain et le vin utilisés à la Messe, dont le surplus était donné au clergé. Les Pères de l'Eglise insistent sur cette participation des fidèles au Sacrifice, même si elle est

secondaire par rapport à leur prière.

Pour eux et pour ceux qui leur appartiennent (leur famille) : la Messe profite aussi aux absents, dans la mesure où ils s'y unissent spirituellement.

Ce sacrifice de louange : le premier but du sacrifice reste l'honneur rendu à Dieu. Mais il y a aussi la valeur propitiatoire, par laquelle nos péchés sont pardonnés et leur peine réduite – d'une manière bien sûr différente des sacrements de Pénitence et de Baptême. Le Concile de Trente déclare que si « au sacrifice de la Messe nous approchons de Dieu contrits et repentants, nous obtenons miséricorde et nous trouvons la grâce dans un secours opportun. » Donc il offre aussi une aide efficace pour les pécheurs, même ceux qui ont perdu l'état de grâce – nous en reparlerons à propos de la Communion. Mais notons que l'assistance à la Messe est un moyen puissant de diminuer la peine du Purgatoire, à mesure de notre dévotion, donc pas seulement le dimanche...

2° *Communicantes :*

Participant à une même communion, et honorant la mémoire en premier lieu de la glorieuse Marie, toujours Vierge, mère de Jésus-Christ notre Dieu et notre Seigneur, et de saint Joseph l'époux de cette même Vierge, mais aussi de vos bienheureux apôtres et martyrs Pierre et Paul, André,

Jacques, Jean, Thomas, Jacques, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Simon et Thaddée, Lin, Clet, Clément, Xiste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Côme et Damien, et de tous vos autres saints, aux mérites et aux prières desquels accordez s'il vous plaît qu'en toutes choses nous soyons munis du secours de votre protection. Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen.

Après l'Eglise militante, nous sommes invités à nous unir à l'Eglise triomphante, les âmes bienheureuses du Paradis. St Paul enseigne que nous sommes membres d'un même Corps mystique, illustrant ainsi le dogme de la communion des saints à travers la grâce divine. Bien sûr,

les saints du Ciel sont plus proches que nous de Notre-Seigneur, puisqu'ils ont la pleine possession de ce que nous espérons seulement. Comme à l'Offertoire, la prière s'adresse non pas aux saints, mais à Dieu en union avec eux, en comptant sur leur intercession, plus efficace que notre prière de pèlerins imparfaits.

Bien entendu, Notre-Dame vient en tête, avec ses privilèges de Vierge et Mère de Dieu. Mgr Lefebvre recommande de demander à celle qui était au pied de la Croix son aide pour mieux participer au Sacrifice. St Joseph ne fut ajouté qu'au XX^e siècle par Jean XXIII. Bien que ce fût une belle manière d'honorer le père

adoptif de Notre-Seigneur, il y avait des siècles que l'on n'avait pas osé toucher à un seul mot du Canon. Et les auteurs de la Nouvelle Messe ne manquèrent pas de se servir de ce précédent comme prétexte pour bouleverser le Canon romain – et même en ajouter d'autres...

Au départ, chaque église possédait sa



propre liste de saints, et en profitait notamment pour évoquer les martyrs locaux. Celle que nous connaissons est bien sûr inspirée des saints invoqués à Rome. Les douze Apôtres sont suivis de douze martyrs, ce qui atteste de l'ancienneté de ces noms : la pratique d'honorer publiquement des non-martyrs ne vient qu'après plusieurs siècles. Certains voient là l'origine du terme de *canoniser* : considérer une âme assez sainte pour être citée au Canon.

Tous les livres de messe donnent des explications sur les saints dont il est question : St Lin, St Clet, St Clément, trois papes successeurs et sans doute collaborateurs de St Pierre ; Sixte et Corneille, deux autres papes martyrs ; St Cyprien, évêque de Carthage, mais fervent défenseur de l'unité romaine contre les schismatiques d'Afrique ; St Laurent, diacre martyrisé à Rome, célèbre pour son souci des pauvres et son humour pendant son supplice ; St Chrysogone, originaire de Rome mais exécuté à Aquilée sous Dioclétien, vénéré dans des

basiliques romaines ; Jean et Paul : deux frères nés à Rome, tués sous Julien l'Apostat (milieu IV^e siècle), eux aussi titulaires d'une église ; Côme et Damien : sans doute morts à Rome, la tradition en fait deux médecins originaires d'Arabie.

3° *Hanc igitur* :

Nous vous prions donc, Seigneur, de recevoir favorablement cette offrande de notre servitude, qui est aussi l'offrande de votre famille, d'établir nos jours dans votre paix, de nous préserver de la damnation éternelle, et de nous admettre au nombre de vos élus : par Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen.

Nous voyons ici apparaître le quatrième but de la prière : la *propitiation*, c'est-à-dire la demande de pardon à Dieu. Notons l'enchaînement logique indiqué par le *donc (igitur)* : puisque nous sommes unis à toute l'Eglise, militante et triomphante, nous espérons apaiser la justice divine par une offrande agréable. La distinction entre un « nous » et une « famille » renvoie au célébrant (et peut-être à son clergé) d'une part, à la com-

munauté des fidèles d'autre part. Le latin *Familia* désigne l'ensemble de ceux qui vivent sous le même toit, ici à la fois du bâtiment et de la communauté chrétienne.

D'établir nos jours dans votre paix : l'Eglise renouvelle une demande déjà fait plusieurs fois en précisant : *tua pax*, pas la fausse paix que donne le monde et qui consiste en la jouissance des biens terrestres, toujours décevants, mais la vraie, la possession sereine des biens divins, que ne peuvent atteindre les catastrophes extérieures.

Abbé L.M. Carlhian

La source principale de cet exposé est le livre de l'abbé Pierre Lebrun, Oratorien, *Explication des prières et cérémonies de la Messe*, 1716, réédité par le Séminaire d'Ecône. De nombreux livres reprennent le même sujet : Dom Guéranger, *Explication de la Messe*, Quentin Moreau, 2015, Mgr Chevrot, *Notre Messe, instructions paroissiales*, Desclée De Brouwer, 1941 ; et aussi les ouvrages plus récents (et plus faciles à se procurer) : abbé Daniel Joly, *La messe expliquée aux fidèles*, Clovis, 1998, abbé Patrick de la Rocque, *La sainte Messe pas à pas*, Clovis, 2020 ; abbé Delagneau, *Vivre le sacrifice de la Messe*, Marchons Droit n° 88. N'oublions pas le recueil de sermons et conférences de Mgr Lefebvre, *La Messe de toujours*, Clovis, 2005.

Conférences de l'histoire de l'Eglise

Le **samedi à 10h30 au prieuré de Croix**, avant la Messe de 11h20. Destinées d'abord aux membres du Tiers-Ordre de la Fraternité, mais ouvertes à tous !

Samedi 03 mai : la révolte de Luther

Samedi 24 mai : Calvin et le calvinisme

Samedi 14 juin (réunion du Tiers-ordre de la FSSPX) : la diffusion du protestantisme en Europe.

La controverse eucharistique (à propose de l'épiclese)

Troisième article de la série : *"Catholicisme et Orthodoxie : ouvrir la question doctrinale"*.

Entre catholiques et orthodoxes, une question d'ordre liturgique fut, et reste encore aujourd'hui, objet de controverses : la querelle de l'épiclese.

Paroles consécatoires ou épiclese ?

Beaucoup d'Orientaux séparés de l'unité romaine n'admettent pas la doctrine catholique sur la consécration, point culminant de la liturgie eucharistique. C'est que, dans la plupart des liturgies orientales, il se trouve, dans le canon liturgique (l'«anaphore», pour employer le terme usité en Orient) une «épiclese», autrement dit une «invocation» au Saint-Esprit. Cette épiclese semble littéralement affirmer que la consécration a lieu, non pas lorsque le prêtre prononce les paroles du Christ à la Cène (comme l'enseigne l'Église catholique), mais seulement un peu plus tard, lorsqu'il invoque l'Esprit-Saint. Par exemple, dans la liturgie byzantine la plus couramment employée, celle dite de saint Jean Chrysostome, juste après les paroles de l'institution de la sainte eucharistie, le prêtre prononce la formule :

« Envoyez votre Esprit Saint sur nous et sur ces dons ici offerts, (...) et faites de ce pain le corps précieux de votre Fils, et de ce qui est dans ce calice le précieux sang de votre Fils, en les changeant par votre Esprit Saint ».

D'où l'enseignement courant de la plupart des communautés orthodoxes, sur ce point en opposition avec Rome (pas avant le XIV^e siècle en fait) ; selon elles, c'est alors seulement que Notre-Seigneur se rend présent sur l'autel sous les espèces eucharistiques. Cette thèse reste aujourd'hui la doctrine commune chez eux. On la trouve exposée encore (aux p. 324-326) dans le «catéchisme pour les familles» *Dieu est vivant*, publié en 1979 pour les orthodoxes de langue française, ouvrage techniquement très bien fait et très pédagogique, qui présente la doctrine gréco-russe dans un esprit très ouvert et même plutôt « œcuméniste », en tout cas nullement polémique...

Pourquoi cet enseignement qui diverge totalement de celui de l'Église catholique ? Car, nos lecteurs le savent bien, la foi catholique, spécialement valorisée dans le rite latin (avec, depuis le mi-

lieu du Moyen Âge, le rite de l'élévation), affirme très clairement que c'est lorsque le prêtre reprend les paroles du Seigneur Jésus à la Cène que la présence eucharistique se réalise.

Remarquons d'abord que très longtemps on a considéré le canon de la messe comme un tout, sans se demander à quel moment précis avait lieu la «transsubstantiation». Avant le XIV^e siècle d'ailleurs, les prélats grecs séparés de l'unité romaine, et même les principaux acteurs du schisme (Photius, Michel Cérulaire), n'avaient jamais songé à opposer aux Latins cette question.

Le mystère de la sainte Eucharistie : une œuvre trinitaire

Il nous faut cependant éclairer en quelques mots l'affaire, que les théologiens ont eu soin d'examiner et de préciser par la suite. Ce qu'il faut savoir au préalable, c'est que le canon de la messe est essentiellement **trinitaire** : comme dans toute œuvre extérieure à elle-même, les trois personnes divines agissent conjointement - elles coopèrent - lors du Saint Sacrifice, mais nos prières ne peuvent tout dire en même

temps et doivent donc se succéder au cours de la liturgie. Les « paroles de l'institution » de l'eucharistie sont à leur juste place, au centre de l'anaphore byzantine, précédées par la prière au Père, et suivies par l'invocation du Saint-Esprit – et cette invocation n'est pas là pour amoindrir l'efficacité des paroles de l'institution. Il est vrai que dans la liturgie romaine, la difficulté n'existe pas puisqu'elle ne comporte pas ou ne comporte plus de formule d'épiclese au sens strict du terme (peut-être la formule « *Supplices te rogamus* » en est-elle un reste ; nous laisserons cette question ardue aux spécialistes).

Durant les premiers siècles de l'histoire de l'Église, l'ensemble des écrivains ecclésiastiques reconnaissaient pourtant que ce sont bien les paroles du Christ (« Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang ») qui constituent la partie essentielle de l'action eucharistique ; ce sont elles qui opèrent ce que les théologiens latins appelleront plus tard du terme technique de « transsubstantiation » ; c'est d'elles que le divin Maître a dit : « Faites cela en mémoire de moi. » Un auteur aussi incontesté par les Orientaux que saint Jean Chrysostome

(IV^e siècle) l'écrit très nettement (*Homélie sur la trahison de Judas*, 6) :

« Le prêtre est là, qui représente le Christ et prononce ces paroles, mais c'est la puissance et la grâce de Dieu qui opèrent. » "Ceci est mon corps", dit-il. Cette parole transforme les oblats. Et comme la parole "Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre" n'a été dite qu'une fois, et cependant à perpétuité donne à notre na-



Eucharistie orthodoxe

ture la faculté d'engendrer, ainsi cette parole n'a été dite qu'une fois, et sur chaque autel dans les églises depuis ce jour jusqu'aujourd'hui et jusqu'au retour du Sauveur, elle opère le sacrifice parfait. »

Et c'est d'ailleurs en s'appuyant explicitement sur saint Jean Chrysostome que les Grecs présents au concile d'union de Florence (1439) acceptèrent et proclamèrent la doctrine catholique au sujet de la consécration. Le métropolite de Nicée Bessarion, futur cardinal, fit cette

déclaration, au nom de tous les Pères grecs présents, lors de la séance du 5 juillet 1439, à la veille de la proclamation de l'union :

« Et puisque tous les saints docteurs de l'Église, et surtout le très bienheureux Jean Chrysostome, très illustre à nos yeux, nous ont rapporté que ce sont les paroles du Seigneur qui changent et opèrent la transsubstantiation du pain et du vin au vrai corps et au vrai sang du

Christ ; et parce que ces paroles divines du Sauveur ont toute force pour accomplir ce changement, nous ne pouvons que suivre, en toute nécessité, ce très saint docteur et ses

avis. »

Pour dire les choses brièvement, ce sont les paroles du Christ qui consacrent, et l'épiclese, ensuite, vient expliquer le **comment** de cette consécration : c'est une œuvre divine et non humaine, c'est l'œuvre du Saint-Esprit.

Demandons-nous alors pourquoi les Grecs ont pu dévier de la doctrine de saint Jean Chrysostome.

La réponse tient au fait que cela provint principalement, au départ, d'une formule malheureuse d'un autre doc-

teur de l'Église, saint Jean Damascène (VIII^e siècle). Celui-ci, dans un traité contre les iconoclastes, affirmait par erreur, et pour des motifs qu'il serait trop complexe d'expliquer, que c'est l'épiclèse qui opère le changement du pain et du vin au corps et au sang du Christ : erreur reprise par la suite et adoptée par les Grecs, surtout lorsque, plusieurs siècles plus tard, on prit conscience que cela fournissait un nouveau motif d'opposition avec les Latins. Après le concile de Florence, les prélats grecs ayant refusé l'union, développèrent leur position de façon très polémique, faisant de l'épiclèse un nouvel argument pour dénoncer les prétendus errements de l'Église romaine. Les théologiens grecs ne furent cependant pas unanimes, la tradition authentique garda des partisans, notamment en Russie aux XVI^e-XVII^e siècles (mais sur ce point précis, dans les années 1690, des polémistes venus de Grèce imposèrent au patriarche de Moscou de renoncer à ce « latinisme », ce qui d'ailleurs ne se fit pas sans de vives résistances de la part de bien des théologiens slaves). Finalement, à partir du XVIII^e siècle, c'est à peu près partout que, dans l'Orient séparé, la doctrine anti-romaine finit par prévaloir.

Le témoignage de la liturgie

Pour ne pas être trop incomplets dans notre présentation, on doit quand même reconnaître que les auteurs orientaux, après saint Jean Damascène, avaient abondamment glosé sur cette question de l'épiclèse : on pourrait rassembler de multiples citations, plus ou moins claires, plus ou moins explicites, parfois peu conciliables, qui vont dans le sens de l'une ou l'autre thèse. On trouve des développements très fournis chez l'auteur qui a été notre principale source pour cet article, le P. Sévérien Salaville (1881-1965), religieux assomptionniste qui fit honneur à son ordre et aux sciences sacrées. Il fut, chez les Latins, l'un des meilleurs connaisseurs de l'Orient chrétien et de la liturgie byzantine ; à propos de l'épiclèse, il rédigea en 1923 un monumental article (106 colonnes !) pour le *Dictionnaire de Théologie catholique*. Et en conclusion de sa savante étude, il affirme de façon très argumentée qu'il est indubitable que la véritable tradition est celle à laquelle, au XV^e siècle, adhérèrent les évêques grecs présents à Florence (cf. l'intervention de Bessarion citée plus haut). Insistons cependant encore sur un point : dans l'argumentation en faveur de la thèse catholique, il se trouve

des éléments très forts et parfaitement recevables par la mentalité orientale, à savoir des éléments d'ordre liturgique. En particulier, le fait que, dans la plupart des liturgies orientales, les rites indiquent – comme dans la liturgie latine – qu'au moment des paroles de l'institution de l'eucharistie et à ce moment seulement, le célébrant agit « in persona Christi » (= en la personne du Christ) : il lève les yeux au ciel, il fait le geste de bénédiction sur les oblats tout en rappelant par ses paroles le même geste fait par Notre Seigneur à la Cène ; en outre (sauf chez les Arméniens), les paroles consécatoires de Notre Seigneur sont dites (ou plutôt chantées) à haute voix – alors que l'épiclèse (formule composée par l'Église) est prononcée à voix basse dans la liturgie byzantine. À l'évidence, c'est bien le « récit de l'institution » et non l'épiclèse qui est mis en valeur par les rites orientaux.

Ce fait liturgique est universel et incontestable ; à ces titres, il embarrasse fort les adversaires de l'Église romaine. On doit signaler alors que, très tardivement, au XX^e siècle seulement, les Grecs orthodoxes ont adopté un usage nouveau qui ne peut s'expliquer que par un anticatholicisme militant : en effet il s'est alors introduit (en Grèce seulement) l'usage

que pendant l'épiclèse, les célébrants comme les fidèles s'agenouillent (attitude très surprenante car, les connaisseurs du monde oriental le savent bien, se mettre à genoux est un geste liturgique propre aux catholiques latins !). A l'évidence, il y a là la mise en place d'une tradition nouvelle (expression presque contradictoire !) dans le but de justifier une croyance mal établie...

Conclusion

Nous avons tenu à évoquer cette question de l'épiclèse par souci d'exhaustivité. Tout bien considéré, on doit affirmer qu'avec cette question, on a encore affaire à un désaccord forgé après coup. Il est assez clair que sur ce point précis, la tradition authentique des premiers siècles de la chrétienté, celle des Pères de l'Église, correspond à la doctrine enseignée par l'Église catholique. Et l'on trouve, sous la plume de théologiens d'Orient comme

d'Occident, des formules admirables pour exprimer au mieux le mystère, en dehors de toute polémique.

Concluons avec le P. Salaville, qui publia en 1956, pour l'encyclopédie *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain*, un article résumant son étude mentionnée plus haut. Ce dernier article s'achève par deux citations, l'une orientale l'autre occidentale, qui expriment au mieux le mystère eucharistique et ses composantes :

- celle d'un hétérodoxe, l'évêque « syriaque orthodoxe » (ou « jacobite ») Denys Bar Salibi (+ 1171), bien inspiré lorsqu'il écrit dans son *Exposition de la liturgie* : « *Le prêtre à l'autel représente le Christ : la répétition des paroles de Jésus-Christ montre que c'est encore le Christ qui consacre à l'autel, par la volonté du Père et l'opération du Saint-Esprit, au moyen du ministère sacerdotal* » ;
- et puis, celle du moine et théologien latin S. Paschase Radbert (+ vers 865), dans

son traité *Du corps et du sang du Seigneur* : « *Le sacrement du corps du Christ est divinement consacré à l'autel par le prêtre, dans la parole du Christ, par l'Esprit-Saint... Nous croyons que par la force du Saint-Esprit, par les paroles du prêtre, la chair et le sang du Christ sont rendus présents.* »

Puisse cette étude, où l'on s'est un peu penché sur le sacrement par excellence de l'unité, la très sainte Eucharistie, permettre aux âmes orientales égarées de retrouver le chemin de l'unité romaine, à travers, entre autres, la doctrine authentique, la doctrine du saint docteur Jean Chrysostome, conservée de façon pérenne par l'Église romaine !

R.P. Damien-Marie

Le R.P. Damien-Marie est membre de la Fraternité de la Transfiguration. Fondée par le R.P. Lecareux et installée à Mérigny, celle-ci dessert plusieurs lieux de culte en France et s'intéresse à la conversion des schismatiques orientaux.

Source : <https://laportelatine.org/formation/doctrine/la-controverse-eucharistique-a-propos-de-lepiclèse>

Les leçons des Pères du désert

Un sage de ce monde alla visiter un ancien. Constatant que celui-ci ne possédait qu'une Bible, il lui offrit un commentaire que lui-même avait écrit. Un an après, il renouvela sa visite et demanda :

- Abba (Père), mon livre t'a-t-il servi à mieux comprendre la Bible ?
- C'est le contraire qui est arrivé, lui répondit l'ancien. J'ai dû me servir de la Bible pour comprendre ton livre.

Un jeune homme, converti depuis peu, demanda à un ancien :

- Abba, devrais-je maintenant renoncer complètement au monde ?
- N'aie pas peur, lui répondit-il. Si ta vie est vraiment chrétienne, c'est le monde qui immédiatement renoncera à toi.

La Cht'ite Chronique



Dimanche 2 février :

M. le Prieur est présent avec quelques jeunes à la prise de soutane de notre paroissien Thomas Deloux au séminaire de Flavigny.



Du 9 au 14 février : plusieurs fidèles partent suivre les Exercices spirituels de St Ignace prêchés par M. l'abbé Bochholtz et M. l'abbé Espinasse au Prieuré d'Anvers. Les 14 retraitants sont bien près d'emplir les chambres de cet ancien couvent.



Du 16 au 21 février : session de théologie. Le Prieur et l'abbé Carlhian partent pour l'école Saint-Michel de la Martinerie pour cinq jours de remise à niveau théologique en compagnie de prêtres du District. Au programme : l'histoire du droit du mariage et l'œuvre de St Augustin.

Vendredi 28 et samedi 29 mars : réunion de Doyenné. M. l'abbé de Villemagne, second assistant du District de France, vient participer et reste à Lille où il assure la Grand-Messe du dimanche 30. C'est ainsi que l'ancien directeur de la Martinerie, parle de sa charge de coordinateur des écoles françaises... le jour de la quête pour les écoles. Le même jour, 14 enfants de chœur se retrouvent à Notre-Dame du Rosaire pour préparer la Semaine sainte et approfondir leurs talents au service de la liturgie.



Dimanche 30 mars : M. l'abbé Bal Pétré se rend à la chapelle du Saint-Sang, près de Boulogne, avec une vingtaine de fidèles. Cet édifice a été bâti pour abriter un linge taché du Sang de Notre-Seigneur. Les fidèles ne peuvent malheureusement pas vénérer la relique, mise à l'abri par sécurité, mais ils peuvent visiter le sanctuaire habituellement fermé.



Jeudi 3 avril : notre paroissien M. Stéphane Ros, ancien élève de l'école du Louvre, donne une conférence au Prieuré : comment découvrir, derrière les apparences d'une œuvre d'art, une signification spirituelle.



Semaine du 6 au 13 avril : un échafaudage se dresse sur la façade de Notre-Dame du Rosaire, pour un rafraîchissement de la peinture de la statue de Notre-Dame. La voilà prête à affronter les intempéries pendant quelques années !

La réfection de la statue a été effectuée par Mlle Marie-Gabrielle Bérézowski, fidèle de Croix, membre de l'association Sauvegarde Rénovation de Statues & Patrimoine religieux.



Le Prieuré de la Sainte-Croix organise un déplacement en car pour les pèlerins.

Le samedi 7 juin 2025 : Départ à 02h00 du prieuré de CROIX.
Arrêt minute à 02h40 à GAVRELLE (parking de l'église).

Le lundi 9 juin 2025 soir :
Retour du bvd St Germain (PARIS) par le même itinéraire.



Prix de 45,00 € par personne avec tarif dégressif pour les familles et prix spécial étudiants, scolaires, louveteaux et guides.

Le bus a une contenance de 73 places. Les inscriptions sont attendues impérativement avant le 18 mai 2025 ; elles seront honorées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à remplissage complet du car.

Les bulletins d'inscription sont disponibles dans les différentes chapelles.

Pour tout renseignement complémentaire :
03 20 86 10 25 • pele.car.59@protonmail.com

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Lille

Louis Van Hoeymissen (23 janvier)
Rose Moitel (1 mars)
Lucie Tambrun (22 mars)

Boulogne

Jean Lecourt (5 avril)

Amiens

Xavier Brisset (25 janvier)
Marie Groult (26 janvier)
Léopold Anquier (5 avril)